

BRAABBY

COURS PARTICULIERS GCE, CAMEROUN

Politique d'utilisation acceptable

À quoi sert Braabby, et ce qui fait fermer un compte

DERNIÈRE MISE À JOUR

1 août 2026

SECTIONS

12

LANGUE

Français

Document rédigé au regard du droit camerounais. À faire examiner par un juriste camerounais qualifié avant tout dépôt ou toute invocation.
legal@braabby.com

Braabby existe pour que les élèves préparant le GCE soient bien enseignés par des enseignants vérifiés. La présente politique énonce le comportement attendu de chacun, ce qui n'est jamais permis, et ce qui se produit lorsqu'une règle est enfreinte. Elle s'applique aux élèves, aux enseignants, aux donateurs et au personnel, partout sur Braabby – cours, messagerie, tableau, téléversements, avis et assistance.

Qui nous sommes

Braabby est une plateforme de cours particuliers en ligne pour le GCE camerounais (Ordinary et Advanced Level), exploitée depuis le Cameroun et accessible à braabby.com. Dans le présent document, « Braabby », « nous » et « notre » désignent l'exploitant de cette plateforme ; « vous » désigne la personne qui accepte le présent document.

Les mentions d'immatriculation – dénomination sociale, forme juridique, numéro RCCM, numéro de contribuable et siège social – sont déposées auprès des autorités camerounaises compétentes et figurent intégralement sur notre page d'informations légales. Lorsque le présent document doit désigner l'entité contractante, cette entité est l'exploitant immatriculé de Braabby.

Correspondance : legal@braabby.com pour les notifications juridiques, privacy@braabby.com pour les demandes relatives aux données personnelles, et le centre d'Aide & Assistance dans l'application pour tout le reste.

Mineurs : encadrement par un parent ou tuteur

Braabby enseigne à des élèves d'âge scolaire, et chaque enseignant Braabby est un adulte. Un élève de moins de 18 ans ne peut utiliser Braabby QUE sous la surveillance directe d'un parent ou tuteur légal. Il s'agit d'une condition d'utilisation de la plateforme, et non d'une recommandation ; elle s'applique à chaque cours, chaque message et chaque paiement. (Par ailleurs, tout élève de moins de 21 ans utilise Braabby sous la responsabilité d'un parent ou tuteur, qui accepte les présents documents en son nom.)

Ce qu'implique la surveillance directe

- Un parent ou tuteur doit connaître l'horaire de chaque cours, être présent au domicile et joignable pendant sa durée.
- Les cours se déroulent en vidéo en direct avec un adulte. Le parent ou tuteur doit pouvoir voir et entendre le cours à tout instant, et peut assister à n'importe quel cours, à tout moment, sans avoir à le demander. Aucun enseignant ne peut s'opposer à la présence d'un parent, ni demander à un élève de rester seul, de fermer une porte, ou de se placer dans une pièce où il n'est pas visible.
- Le parent ou tuteur devrait lire de temps à autre les messages échangés avec les enseignants. Toutes les conversations restent sur Braabby précisément pour le permettre.
- Le compte appartient à la famille. Le tuteur répond de ce qui y est fait – réservations, pièces, messages et comportement – et devrait conserver le mot de passe plutôt que de le laisser à un jeune enfant.
- Un élève de moins de 18 ans qui ne peut pas être encadré de cette manière ne doit pas utiliser Braabby.

Ce que Braabby fait de son côté

- L'identité de chaque enseignant est vérifiée sur pièce d'identité officielle et ses qualifications sont examinées par une personne avant qu'il ne puisse donner le moindre cours.
- Tout l'enseignement a lieu dans la classe virtuelle de Braabby et toute la messagerie sur Braabby. Un enseignant ne peut pas déplacer un élève vers WhatsApp, un numéro personnel, ou tout canal qu'un parent ne peut pas voir. Le demander constitue un manquement grave et un motif d'exclusion immédiate.

- Les cours sont particuliers ou en petits groupes de trois élèves au maximum, et la plateforme enregistre qui était présent et combien de temps.
- Les messages peuvent être examinés en cas de préoccupation relative à la protection de l'enfance, comme l'indique notre Politique de confidentialité.
- Toute préoccupation concernant le comportement d'un enseignant peut être signalée depuis le cours ou la conversation, à tout moment. Elle parvient à une personne, et un enseignant peut être suspendu le temps de l'examen.

Si le comportement d'un enseignant vous inquiète – proposition d'échanger en privé ailleurs, contact en dehors des heures de cours, questions sans rapport avec la matière, ou tout ce qui met un élève mal à l'aise – interrompez le cours et signalez-le via l'Aide & Assistance, ou écrivez à legal@braabby.com. Signalez-le même si vous n'êtes pas certain. Nous préférons de loin examiner une situation anodine que passer à côté d'une situation grave.

1. Ce que nous attendons

Traitez chaque personne sur Braabby comme vous le feriez dans une vraie salle de classe. Soyez ponctuel, préparé et courtois, et rappelez-vous que beaucoup d'apprenants ici sont des enfants.

- Donnez des informations exactes vous concernant et tenez-les à jour.
- Présentez-vous à l'heure aux cours que vous avez réservés, et prévenez à l'avance lorsque vous ne le pouvez pas.
- Gardez les échanges centrés sur l'enseignement et l'apprentissage.
- Respectez le fait que le temps d'autrui est rémunéré.

2. Ce qui n'est jamais permis

Il vous est interdit de :

- Utiliser Braabby à des fins illicites ou en violation du droit camerounais, notamment la Loi n° 2010/012 relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité ;
- Harceler, intimider, menacer, diffamer ou discriminer quiconque, ou diffuser des contenus sexuels, obscènes, haineux ou violents ;
- Contacter un apprenant à des fins étrangères à l'enseignement, ou tenter de déplacer hors de la plateforme une relation avec un mineur ;
- Tricher, ou aider à tricher, lors d'un examen surveillé – Braabby sert à apprendre la matière, jamais à contourner l'évaluation ;
- Usurper l'identité d'autrui, altérer votre identité, votre âge ou vos qualifications, ou détenir plusieurs comptes ;
- Extraire, copier ou collecter les données d'autres utilisateurs ou les contenus de Braabby ; sonder ou tester la sécurité de la plateforme ; ou introduire un logiciel malveillant ;
- Décompiler, revendre ou bâtir un service concurrent à partir de Braabby, ou supprimer une mention de propriété ;
- Faire de la publicité, du recrutement ou du démarchage sur la plateforme, ou utiliser les moyens de paiement d'autrui.

3. Dans la salle de classe

La classe en direct est un espace d'enseignement soumis aux mêmes règles que le reste de la plateforme, avec trois ajouts.

- Les cours de groupe comptent au maximum 3 élèves et ne sont JAMAIS enregistrés. Il vous est interdit d'enregistrer, de capturer ou de rediffuser un cours vous-même, qu'il s'agisse de la vidéo, du son ou du tableau.
- Le partage d'écran montre exactement ce que vous choisissez de partager. Ne partagez pas de documents privés, d'informations concernant autrui, ni quoi que ce soit que vous n'afficheriez pas au mur d'une salle de classe.
- Le tableau et la messagerie sont des surfaces d'enseignement partagées. Ne les utilisez pas pour publier des contenus sans rapport avec le cours.

4. Messages, téléversements et avis

- N'envoyez que des contenus que vous avez le droit d'envoyer. Ne téléversez pas d'œuvres protégées dont vous n'êtes pas titulaire, ni les photographies ou documents d'autrui.
- N'utilisez pas la messagerie privée pour du spam, du démarchage, ou pour inciter élèves et enseignants à organiser des cours hors de Braabby afin d'échapper au paiement via la plateforme.
- Un avis doit décrire un cours auquel vous avez réellement assisté. N'écrivez, n'échangez ni ne sollicitez de faux avis, et n'utilisez pas un avis pour agresser un enseignant – une réclamation sincère relève de l'Aide & Assistance, où elle peut être traitée.
- Les demandes d'assistance sont traitées par de vraies personnes. N'en abusez pas.

5. Intégrité des cours et des paiements

Braabby conserve le paiement de l'élève sous séquestre et le verse à l'enseignant lorsque le cours est effectué. Tout dispositif visant à extraire de l'argent de ce mécanisme sans dispenser un cours réel constitue une fraude et est traité comme telle.

En particulier, les arrangements entre un enseignant et un élève visant à enregistrer la présence à un cours qui n'a pas eu lieu sont interdits. Lorsqu'un enseignant et un élève rejoignent le même cours en direct depuis le même appareil ou la même adresse réseau – situation impossible dans un tutorat à distance authentique – LES DEUX comptes sont suspendus automatiquement, dans l'attente d'un examen. Un utilisateur suspendu conserve l'accès à une seule chose : la conversation d'assistance avec notre équipe, afin qu'une explication puisse être fournie et qu'une suspension injustifiée puisse être levée.

6. Comment nous appliquons ces règles

Nous réagissons proportionnellement aux faits et à leur répétition. Selon le manquement, nous pouvons :

- Vous avertir et retirer le contenu en cause ;
- Restreindre une fonctionnalité – par exemple la possibilité de contacter de nouveaux enseignants ;
- Masquer le profil d'un enseignant dans la recherche pendant son examen ;
- Suspendre le compte, dans l'attente d'un examen ;
- Résilier le compte et refuser une réinscription ;

- Signaler les faits aux autorités compétentes lorsque la loi l'exige, ou lorsqu'un enfant est en danger.

Lorsque de l'argent est en jeu, les pièces dépensées pour des cours qui n'ont pas eu lieu peuvent être reprises, et un versement peut être retenu dans l'attente de l'issue de l'examen.

7. Signaler un manquement et contester une décision

Signalez tout ce qui vous préoccupe via l'Aide & Assistance, ou au moyen de « Signaler un problème » sur le cours, le profil ou la conversation concernés. Les signalements relatifs à la sécurité d'un enfant sont traités en urgence.

Si votre compte a été restreint ou suspendu et que vous estimez cela injustifié, répondez dans la conversation d'assistance. Un être humain l'examine. Lorsqu'un compte a été suspendu par une règle automatique, cet examen est le mécanisme par lequel la suspension est levée.

Droit applicable & litiges

Les présentes conditions sont régies par le droit de la République du Cameroun. Elles sont rédigées pour se conformer, entre autres, à la Loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité, à la Loi n° 2010/021 du 21 décembre 2010 régissant le commerce électronique, à la Loi-cadre n° 2011/012 portant protection du consommateur, et aux Actes uniformes OHADA applicables.

Nous privilégions toujours un règlement amiable. Veuillez d'abord nous contacter via l'Aide & Assistance dans l'application afin que nous puissions tenter de résoudre la question directement. À défaut de règlement amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes du Cameroun.

Modifications du présent document

Nous pouvons mettre à jour le présent document lorsque la plateforme, nos pratiques ou la loi évoluent. La date figurant en tête indique toujours la dernière révision, et la version en vigueur est celle publiée sur braabby.com.

Lorsqu'une modification affecte substantiellement vos droits ou ce que vous payez, nous vous en informerons à l'avance via la plateforme ou par e-mail et, lorsque la loi l'exige, vous demanderons d'accepter la nouvelle version avant de poursuivre.

Nous contacter

Des questions sur ce document ? Contactez-nous via le centre d'Aide & Assistance dans l'application, ou par e-mail à legal@braabby.com (questions de confidentialité : privacy@braabby.com). Nous nous efforçons de répondre rapidement.

Ce document est un modèle préparé pour Braabby et doit être examiné par un juriste camerounais qualifié avant toute utilisation.